

# Prévention des cambriolages

Ne pas jeter sur la voie publique



## Adoptons les bons réflexes

**Gendarmerie  
nationale**



De nombreux cambriolages sont commis dans la journée, lorsque vous êtes au travail, pendant que vous allez faire vos courses, ou lorsque vous partez en vacances...  
Être victime d'un cambriolage, cela n'arrive pas qu'aux autres et quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les voleurs et de protéger votre habitation.

# Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de la Charente Maritime

## Concernant la protection de votre maison



→ Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.



→ Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.



→ Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.

- Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.
- En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.

**Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)**



→ Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.



→ Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...).

## Concernant la vigilance



→ J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.



→ J'adopte une "vigilance citoyenne" : j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).



→ Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.